



## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente-huitième session, Centre international de conférences de Genève (CICG)

Genève, Suisse, 6-11 juillet 2015

### QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

### SOUTIEN SCIENTIFIQUE FAO/OMS AU CODEX

#### Introduction

1. Les besoins de financement présentés dans ce document ont été calculés sur la base des demandes d'avis scientifiques formulées par divers comités du Codex. Le document portant la cote CX/CAC 15/38/16<sup>1</sup> donne une vue d'ensemble des réponses à ces demandes et des demandes n'ayant pas encore été traitées. Le présent document propose un résumé des ressources mises à disposition pour la fourniture d'avis scientifiques au Codex par la FAO et l'OMS en 2012-2013 et des ressources disponibles en juin 2015 pour mettre en œuvre le plan de travail biennal 2014-2015 concernant les avis scientifiques, compte tenu de la dotation actuelle en effectifs. Les informations définitives sur les dépenses pour 2014-2015 seront publiées au début de 2016.

#### Budget de l'OMS

2. À l'OMS, la majorité des crédits affectés aux activités et aux dépenses de personnel liées à la fourniture d'avis scientifiques sur la sécurité sanitaire des aliments et sur la nutrition proviennent de contributions volontaires extrabudgétaires versées par des États Membres, et non du budget ordinaire (contributions mises en recouvrement).

3. Pour l'exercice biennal 2012-2013, les coûts des activités de fourniture d'avis scientifiques en matière de sécurité sanitaire des aliments et de nutrition se sont élevés respectivement à 1 217 000 USD et 988 000 USD. Les dépenses de personnel, quant à elles, ont été de 2 618 000 USD et 1 871 000 USD.

4. Le Canada, la Chine, les États-Unis d'Amérique, le Japon et la République de Corée ont versé des contributions extrabudgétaires. S'agissant de la nutrition, un certain nombre de contributions volontaires de base non affectées ont été reçues et environ 330 000 USD ont été affectés aux dépenses de personnel relatives à la fourniture d'avis scientifiques dans ce domaine.

5. Pour l'exercice biennal en cours (2014-2015), les coûts des activités prévues liées à la fourniture d'avis scientifiques sur la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition, calculés sur la base des dépenses réelles enregistrées au cours du précédent exercice, sont estimés respectivement à 1 400 000 USD et 1 076 000 USD. Les dépenses de personnel, quant à elles, sont estimées à 2 817 000 USD<sup>2</sup> et 2 051 000 USD.

6. En mai 2015, le Canada, les États-Unis d'Amérique et le Japon avaient versé des contributions volontaires destinées aux travaux sur la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition. Le déficit de financement des activités de fourniture d'avis scientifiques est actuellement estimé à 100 000 USD pour les questions relatives à la sécurité sanitaire des aliments et à 148 000 USD pour celles concernant la nutrition. Les salaires des membres du personnel chargés d'activités intéressant la sécurité sanitaire des aliments sont couverts en partie jusqu'à la fin de 2015 et la rémunération de tous les fonctionnaires travaillant sur la nutrition est financée en totalité pour l'exercice biennal 2014-2015.

<sup>1</sup> [ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/cac/cac38/cac38\\_16f.pdf](http://ftp.fao.org/codex/meetings/cac/cac38/cac38_16f.pdf)

<sup>2</sup> Deux fonctionnaires de classe P-5, trois de classe P-4 (détachés par la Chine, le Japon et la République de Corée pour six mois et représentant une contribution d'une valeur de 1,1 million d'USD) et un de classe G-5.

7. Les activités de l'OMS en matière de fourniture d'avis scientifiques sont tributaires du versement de contributions extrabudgétaires importantes – et fortement appréciées – par un petit nombre d'États.

### **Budget de la FAO**

8. À la FAO, les fonds affectés aux activités et aux dépenses de personnel liées à la fourniture d'avis scientifiques au Codex sont inscrits au budget ordinaire (Programme de travail et budget) au titre d'une résultante de l'Organisation<sup>3</sup>, ce qui contribue à assurer la continuité et la qualité de ces avis. La fourniture d'avis scientifiques au Codex sur la sécurité sanitaire des aliments est assurée par différentes unités et divisions de la FAO, notamment l'Unité de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, la Division de la production végétale et de la protection des plantes, la Division des politiques et de l'économie de la pêche et de l'aquaculture et la Division de la production et de la santé animales. Les avis scientifiques en matière de nutrition sont fournis, en fonction des besoins, par la Division de la nutrition.

9. Pour l'exercice biennal 2012-2013, les coûts des activités de fourniture d'avis scientifiques au Codex en matière de sécurité sanitaire des aliments et de nutrition ont été respectivement de 1 481 000 USD et 182 000 USD. Les dépenses de personnel, quant à elles, ont été de 1 806 000 USD et 160 000 USD.

10. Au cours de l'exercice biennal 2012-2013, l'ensemble des dépenses de personnel et 90 pour cent des coûts des activités effectivement menées (3,3 millions d'USD) ont été financés sur le budget du Programme ordinaire de la FAO. Des contributions extrabudgétaires ont été reçues de l'Australie et des États-Unis d'Amérique.

11. Pour l'exercice 2014-2015, 4,2 millions d'USD sont nécessaires à la mise en œuvre de l'intégralité des activités prévues. Les dépenses de personnel liées à la fourniture d'avis scientifiques sont estimées à 1 950 000 USD dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et à 302 000 USD dans celui de la nutrition. Les dépenses hors personnel afférentes aux activités prévues en matière de sécurité sanitaire sont estimées à 1 880 000 USD. En ce qui concerne la nutrition, les dépenses hors personnel liées aux activités sont estimées à 59 000 USD, étant donné qu'aucune demande particulière ne doit être traitée prochainement aux réunions mixtes d'experts FAO/OMS sur la nutrition.

12. Pour l'exercice 2014-2015, la FAO finance des avis scientifiques d'une valeur de 3,5 millions d'USD sur le budget de son Programme ordinaire. Selon les estimations, les ressources du budget du Programme ordinaire disponibles pour financer les dépenses de personnel du présent exercice s'élèvent à 1 778 000 USD pour la sécurité sanitaire des aliments et à 303 000 USD pour la nutrition. Les ressources disponibles pour financer les dépenses hors personnel dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments sont estimées à 1 828 000 USD (79 pour cent sur le budget du Programme ordinaire de la FAO et 21 pour cent sur les ressources extrabudgétaires confirmées<sup>4</sup>). Les ressources disponibles, au titre du Programme ordinaire, pour financer les dépenses hors personnel liées à la fourniture d'avis scientifiques au Codex dans le domaine de la nutrition s'élèvent, quant à elles, à 58 000 USD.

13. La reconnaissance des principales réunions et consultations destinées à fournir des avis scientifiques au Codex (comme le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires, la Consultation mixte FAO/OMS d'experts de l'évaluation des risques microbiologiques et la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides) en tant qu'activités techniques de l'Organisation dans le Programme de travail et budget de la FAO, a permis d'apporter une sécurité budgétaire aux dépenses hors personnel pendant le présent exercice biennal et elle est fortement appréciée.

### **Conclusion**

14. Le récapitulatif du coût estimatif global de la fourniture d'avis scientifiques au Codex est présenté au tableau 1. Comme indiqué plus haut, le mode de financement n'est pas le même à l'OMS (fortement tributaire des contributions extrabudgétaires) et à la FAO (principalement couvert par les contributions ordinaires).

15. Les organes spécialisés de la FAO et de l'OMS bénéficient largement des contributions en nature, vivement appréciées, des États Membres et de leurs experts techniques.

<sup>3</sup> Objectif stratégique 4, résultante 4.1, produit 4.1.1 – «Des normes internationales, nouvelles et révisées, en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments et de santé des végétaux, sont formulées et convenues par les pays et servent de référence pour l'harmonisation internationale.»

<sup>4</sup> Par l'Australie, les États-Unis d'Amérique et la Suède.

Tableau 1. Ressources destinées à la fourniture d'avis scientifiques au Codex (dépenses effectives pour 2012-2013 et dépenses estimatives pour 2014-2015, en USD)

			2012-2013 (dépenses effectives)			2014-2015 (estimation)			
			Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires	Total	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires	Total	
<b>OMS</b>	<b>Activités</b>		Les ressources de l'OMS affectées aux activités et aux dépenses de personnel liées à la fourniture d'avis scientifiques dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et de la nutrition proviennent majoritairement de contributions extrabudgétaires (financement réservé ou sans affectation) versées par les États membres.			Les ressources de l'OMS affectées aux activités et aux dépenses de personnel liées à la fourniture d'avis scientifiques dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et de la nutrition proviennent majoritairement de contributions extrabudgétaires (financement réservé ou sans affectation) versées par les États membres.			
	Sécurité sanitaire des aliments	1 217 000							1 400 000
	Nutrition	988 000							1 076 000
	<b>Personnel</b>								
	Sécurité sanitaire des aliments	2 618 000	2 817 000						
	Nutrition	1 871 000*	2 051 000*						
	<b>Total partiel</b>		<b>6 694 000</b>	<b>7 344 000</b>					
<b>FAO</b>	<b>Activités</b>								
	Sécurité sanitaire des aliments	1 351 000	130 000	1 481 000	1 443 000	385 000	1 828 000		
	Nutrition	182 000		182 000	58 000		58 000		
	<b>Personnel</b>								
	Sécurité sanitaire des aliments	1 806 000	-	1 806 000	1 778 000		1 778 000		
	Nutrition	166 000		160 000	303 000		303 000		
	<b>Total partiel</b>	<b>3 505 000</b>	<b>130 000</b>	<b>3 629 000</b>	<b>3 582 000</b>	<b>385 000</b>	<b>3 967 000</b>		
	<b>TOTAL</b>			10 322 000			11 311 000		
	<b>Total par an</b>			5 161 000			5 655 500		

- Les dépenses de l'OMS afférentes aux activités et au personnel dans le domaine de la nutrition équivalent aux dépenses globales pour la fourniture d'avis scientifiques sur la nutrition, qui englobent les questions liées au Codex.